

**LA CHARGÉE PAR INTERIM DES FONCTIONS DE PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PARIS SUD**

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié  
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche  
médicale ;

Vu l'arrêté du 12 octobre 2018  
portant attribution de fonctions à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm DAJ2013-110 du 6 juin 2013  
relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision Inserm N°2015-083  
portant création de l'Unité Mixte de Service US 033 et nommant Monsieur François LE NAOUR  
directeur ;

**DECIDENT**

**Article 1 :** L'Unité de Service intitulée « UMS Unité de service de l'Institut André Lwoff » et  
référéncée « US 033 » est prolongée jusqu'au 31 décembre 2019.

**Article 2 :** Le mandat de Monsieur François LE NAOUR est prorogé jusqu'au 31 décembre  
2019.

**Article 3 :** La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**LA CHARGÉE PAR INTERIM DES FONCTIONS DE PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE**



**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ PARIS SUD**

**Professeur Alain SARFATI**  
Président de l'Université Paris-Sud